

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### L'ETUDE SURVEILLÉE

L'étude surveillée se déroule dans les locaux de l'école de l'enfant dès la fin de journée scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

<b>Elémentaire Louis Moreau</b>	<b>Elémentaire des Vieilles Vignes</b>
15h55 à 16h25 récréation Gouter (à fournir par les parents)	15h45 à 16h15 récréation Gouter (à fournir par les parents)
16h25 à 17h25 étude	16h15 à 17h15 étude
Aucun enfant n'est autorisé à quitter l'étude avant 17h25	Aucun enfant n'est autorisé à quitter l'étude avant 17h15

L'inscription **est obligatoire** et doit se faire à l'aide des bulletins d'inscriptions disponibles en mairie auprès du service scolaire. Toute journée réservée sera considérée comme due, sauf présentation d'un Certificat Médical.

Période d'inscription :

-de période à période, correspondant au cycle des congés scolaires

-au mois de juin pour toute l'année suivante.

**Il est possible de fréquenter l'étude 1,2,3 ou 4 jours par semaine. Aucune inscription ne sera acceptée au cours de la période, toute présence constatée sans inscription préalable se verra majorée de 5 € pour absence de réservation.**

Le tarif Il est calculé en fonction des ressources de la famille. Un tarif dégressif est appliqué en fonction du quotient familial.

Se présenter au service scolaire munis de votre avis d'imposition 2015 (sur les revenus 2014)

Quotient Familial	1	2	3	4	5	6	7	8	Non Fertois
Tarif Journalier €	1.20	1.40	1.60	1.80	2.00	2.20	2.40	2.60	5

### LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les TAP, visent à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre. Ces activités sont facultatives, mais nécessite un engagement pour l'année scolaire.

Les TAP sont ouvertes à tous les enfants fréquentant l'école et sont payantes 2 € la séance et par enfant.

L'inscription **est obligatoire** et doit se faire à l'aide des bulletins d'inscription disponibles en mairie auprès du service scolaire. Toute journée réservée sera considérée comme due, sauf présentation d'un Certificat Médical.

Période d'inscription :

-de période à période, correspondant au cycle des congés scolaires

-au mois de juin pour toute l'année suivante.

**Il est possible de fréquenter les TAP 1 ou 2 jours par semaine. Aucune inscription ne sera acceptée au cours de la période, toute présence constatée sans inscription préalable se verra majorée de 5 € pour absence de réservation.**

Il est demandé aux parents de respecter les horaires de sortie des TAP, afin de récupérer l'enfant.

<b>Elémentaire Louis Moreau</b>	<b>Elémentaire des Vieilles Vignes</b>
<b>Lundi et Jeudi</b> 15h55 à 16h20 Gouter (à fournir par les parents) 16h30 à 17h20 Activité	<b>Mardi et Vendredi</b> 15h45 à 16h10 Gouter (à fournir par les parents) 16h10 à 17h10 Activité
Aucun enfant n'est autorisé à quitter l'activité avant 17h20	Aucun enfant n'est autorisé à quitter l'activité avant 17h10

### PÉRIODES D'INSCRIPTIONS

PÉRIODE 1 : du 1<sup>er</sup> au 18 octobre 2016 formulaire à rendre avant le 5 juillet 2016

PÉRIODE 2 : du 3 novembre au 16 décembre 2016 formulaire à rendre avant le 19 octobre 2016

PÉRIODE 3 : du 4 janvier au 3 février 2017 formulaire à rendre avant le 14 décembre 2016

PÉRIODE 4 : du 20 février au 31 mars 2017 formulaire à rendre avant le 3 février 2017

PÉRIODE 5 : du 18 avril au 30 juin 2017 formulaire à rendre avant le 31 mars 2017.